

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

La mairie met en place toute l'année une aide aux particuliers pour participer au financement de la destruction des nids à hauteur de 50 % de la facture acquittée de l'entreprise. Le dossier, constitué pour un nid en activité ou non, nécessite les pièces suivantes :

- le formulaire de demande ci-dessous dûment complété et signé ;
- la copie de la facture où ils indiqueront le lieu et la date de l'intervention ;
- la copie de la taxe d'habitation ou foncière comme justificatif de domicile ;
- le relevé d'identité bancaire ou postale pour le versement de l'aide financière ;
- l'autorisation d'intervention du propriétaire du bien si la demande est faite par un locataire.

Pour tout renseignement, contactez la Maison Communale des Solidarités Jacques Berthod :
09 70 80 93 47 ou prevaction@ville-ermont.fr

BENEFICIAIRE : PARTICULIER

Nom – Prénom

Adresse

.....
.....

Date de naissance

Téléphone

Adresse courriel

INTERVENTION DE DESTRUCTION DU NID DE FRELON ASIATIQUE

Adresse de l'intervention (si différente de l'adresse personnelle)

.....
.....

Nom du désinsectiseur

Date et heure de l'intervention

Localisation du nid :

☐ arbre ☐ maison ☐ mur ☐ haie ☐ autre

Hauteur du nid :

Utilisation d'une nacelle : ☐ oui ☐ non

Produit utilisé :

Devenir du nid :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

certifie l'exactitude de tous les renseignements indiqués dans la présente demande.

Date

Signature

Le dépôt du dossier de subvention vaut accord du demandeur du règlement ci-joint.

Partie réservée à l'administration

Tiers

Montant de la subvention

N° Bon de commande

Mandat

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 et au Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'effacement au traitement et à la transmission de données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un courrier à l'adresse suivante : M. le Maire d'Ermont, 100 rue Louis Savoie, 95120 Ermont ; ou par courriel à l'adresse électronique suivante : mairie@ville-ermont.fr.

Vous pouvez également consulter le Délégué à la protection des données de la commune d'Ermont pour toute question relative à vos droits, à l'adresse électronique suivante : dpo@ville-ermont.fr